n° 8
juin 2015

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs

Version numérique interactive

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Direction générale de la recherche et de l'innovation
Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélie Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jaggers
Martine Jeljoul
Aline Landreau-Mascaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun
Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7e PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

29

En 2012, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) des principaux organismes publics de recherche s'élève à 9,1 milliards d'euros (Md€), en baisse de 1,1 % par rapport à 2011. Réalisant 55 % de la recherche publique, ils sont des acteurs majeurs de la recherche en France. Le CNRS et le CEA civil effectuent un tiers de la recherche publique avec 5,5 Md€ de DIRD.

eesr.fr/8/R/29

Huit établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et une douzaine d'établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) forment les principaux organismes de recherche. Placés sous tutelle d'un ou plusieurs ministères, tous assurent une mission de service public et leur principal objectif est de mener des activités de recherche, notamment dans des domaines ou pour des actions engagées lors des contrats pluriannuels d'objectifs et de performance signés avec l'État. En exécutant plus de la moitié de la recherche publique et près d'un cinquième de la recherche faite sur le territoire national (administrations et entreprises confondues), ce sont des acteurs majeurs de la recherche en France. En 2012, ces principaux organismes publics ont réalisé 9,1 Md€ de travaux de R&D en dépenses intérieures (DIRD) soit 55 % de la recherche publique : 32 % pour les EPST et 23 % pour les EPIC (*tableau 01*). Leur dépense de R&D est en baisse de 1,1 % par rapport à 2011 du fait des EPIC.

Le CNRS et le CEA sont les deux plus gros organismes de recherche. En 2012, ils effectuent à eux deux 33 % de la recherche publique (19 % pour le CNRS et 14 % pour le CEA civil). Les autres organismes sont de plus petite taille : l'INRA et l'INSERM exécutent chacun 5 % de la recherche publique, le CNES 3 %. Les autres établissements publics pèsent chacun pour 2 % ou moins. Certains organismes concentrent leur activité sur la recherche fondamentale (*graphique 02*). En 2012, elle représente 89 % des dépenses du R&D du CNRS et la totalité de celles de l'INED et de l'IPEV. D'autres organismes sont davantage orientés vers la recherche appliquée comme le CEA civil (81 % de ses dépenses intérieures de R&D) ou comme le BRGM, le CSTB et l'INERIS.

Les organismes publics ne réalisent pas toujours l'ensemble de leurs activités de recherche en dépenses intérieures, ils font parfois appel à des structures externes dans le cadre de relations de partenariat ou de sous-traitance : entreprises, autres administrations, organisations internationales ou équipes étrangères. En 2012, leurs dépenses extérieures de R&D (DERD) s'élèvent à 0,7 Md€. Les EPST y font peu appel (*graphique 03*). Globalement, 6 % de leurs travaux de recherche sont réalisés en externe, soit 0,3 Md€. Parmi eux l'IRD se distingue par une part importante de travaux menés en partenariat avec l'extérieur, notamment dans le cadre de son implantation internationale.

Les EPIC consacrent en moyenne 8 % de leurs travaux de recherche en dépenses extérieures en 2012. Si l'IRSN continue de sous-traiter près d'un tiers de ses travaux de recherche, le BRGM, le CEA civil, l'IFREMER, le LNE et l'ONERA, quant à eux, réalisent la quasi-totalité de leurs travaux en dépenses intérieures avec moins de 5 % de recherche externe.

Du côté des EPST, la part des travaux conduits en collaboration avec d'autres administrations a globalement progressé par rapport à 2011. L'IRD se démarque encore en investissant 98,5 % de sa DERD à l'étranger (*graphique 04*). Pour les EPIC, si l'IRSN et l'ONERA privilégient le secteur public pour faire réaliser leurs travaux, l'IFREMER s'appuie sur les entreprises et le CIRAD sur l'étranger et les organisations internationales.

Les données présentées ici sont semi-définitives. Elles proviennent de l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D en 2012 réalisée auprès des administrations qui exécutent des travaux de recherche : départements et services ministériels, EPST, EPIC, établissements d'enseignement supérieur, centres hospitaliers universitaires et centres de lutte contre le cancer, institutions sans but lucratif.

Huit EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD, IRSTEA) et douze EPIC ou assimilés (ANDRA, BRGM, CEA, CIRAD, CNES, CSTB, IFREMER, INERIS, IPEV, IRSN, LNE et ONERA) composent le champ des organismes publics de recherche. L'institut polaire français (IPEV) est un groupement d'intérêt public depuis 2011, mais il est rattaché à la catégorie des EPIC dans l'enquête sur les moyens consacrés à la R&D.

On distingue au sein de la R&D, trois types d'activités :

*la **recherche fondamentale** consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière ;*

*la **recherche appliquée** consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé ;*

*le **développement expérimental** consiste en des travaux systématiques fondés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services, ou d'améliorer considérablement ceux qui existent déjà.*

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et OCDE.
Champ : France entière.

01 Montant et répartition de la dépense intérieure de R&D (DIRD) des administrations en 2012 (en Md€, en %)

France entière

	Dépense intérieure de R&D (en Md€)	Répartition de la DIRD des administrations (en %)	Répartition de la DIRD (en %)
Administrations	**16,5**	**100**	**35**
Organismes de R&D	**9,1**	**55**	**20**
dont EPST	***5,3***	***32***	***11***
CNRS	3,1	19	
INRA	0,8	5	
INSERM	0,8	5	
INRIA	0,2	1	
IRD	0,2	1	
IRSTEA	0,1	1	
Autres EPST	0,1	1	
dont EPIC	***3,8***	***23***	***8***
CEA civil	2,4	14	
CNES	0,5	3	
ONERA	0,2	1	
IFREMER	0,2	1	
CIRAD	0,1	1	
Autres EPIC	0,3	2	
Autres administrations (y compris enseignement supérieur)	**7,4**	**45**	**16**
Entreprises	**30,1**		**65**
Dépense intérieure de R&D	**46,5**		**100**

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

02 Répartition de la dépense intérieure de R&D (DIRD) des principaux organismes publics par type de recherche en 2012 (1) (en %)

France entière

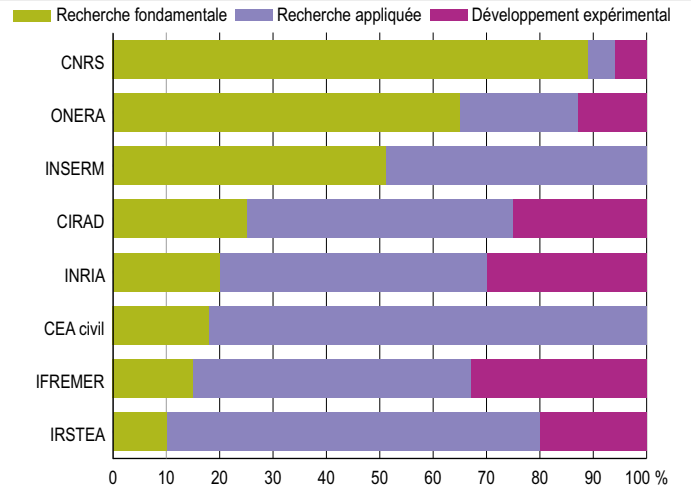

(1) Principaux organismes publics en termes de DIRD - hors CNES, INRA et IRD (données de répartition non disponibles).

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

03 Part des dépenses extérieures de R&D (DERD) des principaux organismes publics dans la dépense totale de R&D (DIRD+DERD) en 2012 (1) (en %)

France entière

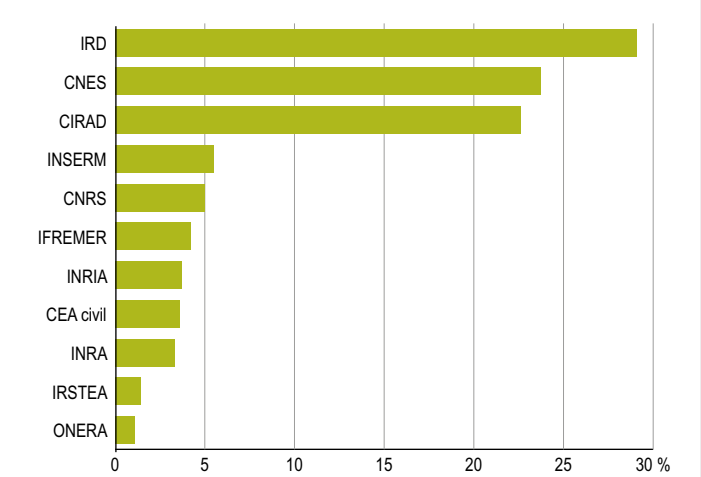

(1) Principaux organismes publics en termes de DIRD.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

04 Répartition de la dépense extérieure de R&D (DERD) des principaux organismes publics par grand secteur institutionnel en 2012 (1) (en %)

France entière

(1) Principaux organismes publics en termes de DIRD, hors CEA civil (données non disponibles).

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.
ALS : Allocation de logement à caractère social.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.
ANR : Agence nationale de la recherche.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.
APL : Aide personnalisée au logement.
ASU : Administration scolaire et universitaire.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.
AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence.
BCS : Bourses sur critères sociaux.
BEP : Brevet d'études professionnelles.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.
BTS : Brevet de technicien supérieur.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.
Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.
CFA : Centre de formation d'apprentis.
CHU : Centre hospitalier universitaire.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.
CIR : Crédit d'impôt recherche.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.
CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).
CLCC : Centre de lutte contre cancer.
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.
CNES : Centre national d'étude spatiale.
CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
CNU : Conseil national des universités.
COM : Collectivités d'outre-mer.
CPER : Contrat de projet État-Région.
CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
DEA : Diplôme d'études approfondies.
DEG : Droit, économie, gestion.
DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
DGCL : Direction générale des collectivités locales.
DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.
DGFIP : Direction générale des finances publiques.
DGRH : Direction générale des ressources humaines.
DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
DIE : Dépense intérieure d'éducation.
DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.
DNB : Diplôme national du brevet.
DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.
DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.
DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.
DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.
DOM : Département d'outre-mer.
DRT : Diplôme de recherche technologique.
DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.
DUT : Diplôme universitaire de technologie.
ENS : École normale supérieure.
EPA : Établissement public à caractère administratif.
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.
EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.
EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.
EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.
ES : Économique et social.
ESA : Agence spatiale européenne.
ETI : Entreprises de taille intermédiaire.
ETP : Équivalent temps plein.
EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.
FNAU : Fond national d'aide d'urgence.
FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.
HDR : Habilitation à diriger des recherches.
HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.
IAE : Institut d'administration des entreprises.
IEP : Institut d'études politiques.
IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.
IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.
IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.
INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.
INCA : Institut national du cancer.
INED : Institut national d'études démographiques.
INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.
INP : Institut national polytechnique.
INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.
INRA : Institut national de la recherche agronomique.
INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.
IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.
IRD : Institut de recherche pour le développement.
IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.
IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.
ISBL : Institution sans but lucratif.
ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.
ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.
IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.
IUP : Institut universitaire professionnalisé.
IUT : Institut universitaire de technologie.
JEI : Jeune entreprise innovante.
L : Littéraire.
LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.
LFI : loi de finance initiale.
LLA : Lettres, langues, arts.
LMD : Licence, master, doctorat.
LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.
LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.
LP : Licence professionnelle.
LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.
M1 : Master première année.
M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MBA : Master of business and administration.
MCF : Maître de conférences.
Md€ : Milliard d'euros.
M€ : Million d'euros.
MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MIC : Micro-entreprise(s)
MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.
MSG : Maîtrise de sciences de gestion.
MST : Maîtrise de sciences et techniques.
NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.
NAF : Nomenclature d'activités française.
nd : non disponible.
ns : non significatif.
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.
OEB : Office européen des brevets.
ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.
OST : Observatoire des sciences et techniques.
OVE : Observatoire de la vie étudiante.
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.
PACES : Première année commune aux études de santé.
PCEM : Premier cycle des études médicales.
PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.
PCS : Professions et catégories sociales.
PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).
PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).
PIA : Programme Investissements d'avenir.
PIB : Produit intérieur brut.
PR : Professeur des universités.
PREDIT : programme interministériel de recherche et d'innovation dans les transports terrestre.
PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
R&D : Recherche et développement.
R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.
RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.
RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.
S : Scientifique.
SHS : Sciences humaines et sociales.
SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.
ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
STI : Sciences et technologies industrielles.
STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
STS : Section de techniciens supérieurs.
STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.
STT : Sciences et technologies tertiaires.
TOM : Territoire d'outre-mer.
UE : Union européenne.
URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
UT : Université de technologie.
USPTO : United States Patent and Trademark Office.
VAE : Validation des acquis de l'expérience.
$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014
L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.
Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.
L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.
15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif
Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/

La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR
Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.
Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans,
les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.
data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

> Vous recherchez une publication du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'Enseignement supérieur et la Recherche

sur internet
publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.

16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5

9 782111 394285

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05